

## RURALITE-ENVIRONNEMENT-DEVELOPPEMENT

association internationale

Rue des Potiers, 304, B-6717 Attert

tél : +32/63230490 – fax : +32 63230499

[red@ruraleurope.org](mailto:red@ruraleurope.org) - [www.ruraleurope.org](http://www.ruraleurope.org)



# Contribution à la Consultation de la Commission européenne sur la Vision à long terme des territoires ruraux

Novembre 2020

## ABSTRACT

**R.E.D. invite la Commission européenne à inscrire la Vision à long terme pour les régions rurales dans un Livre blanc pour les territoires ruraux et à la formalisation dans un Agenda Rural Européen.**

### Préambule : une demande d'Agenda Rural Européen

*Cette demande fait écho à l'appel à un Agenda Rural Européen lancé par R.E.D en 2015 et 2016. Elle est aussi fondée sur l'adoption, grâce à l'impulsion de l'Intergroupe RUMRA, de la Résolution, sur la prise en compte des besoins spécifiques des zones rurales, montagneuses et isolées, par le Parlement européen le 3 octobre 2018. La Résolution est en faveur d'un Agenda Rural Européen. Finalement la demande fait référence à la décision du Gouvernement français, le 20 septembre 2019, de publier et mettre en œuvre un Agenda Rural Français.*

### Contexte : des territoires ruraux en quête de reconnaissance

- 1) **Changer de paradigme de développement** : appel à une reconnaissance et une mobilisation du potentiel des territoires ruraux et de leurs communautés rurales.
- 2) **Définir les territoires ruraux** : passer de la notion de régions rurales à celle de diversité de territoires ruraux.
- 3) **Des constats partagés**
  - Un contexte planétaire et européen de crises qui crée l'urgence : détresse planétaire d'ordre humain, climatique et environnemental, ou encore sanitaire.
  - Défis majeurs *climatiques, sociétaux, économiques, numériques.*
  - Une consultation qui arrive à point nommé avec la crise sanitaire.

### Préconisations de RED : miser sur une vision à long terme qui s'affiche en Livre blanc pour les territoires ruraux

- 1) **Affirmer une ambition politique mobilisatrice**

- Affirmer la **reconnaissance des territoires ruraux en pôles de développement et d'innovation résilients.**
- **Proposer des perspectives claires de développement durable à la diversité des territoires ruraux.**
- Intégrer **les accords de la COP 21 : le Green deal en perspective.**
- Favoriser le développement de **coopérations intelligentes entre territoires ruraux et pôles urbains.**
- **Exprimer l'enjeu d'une mobilisation des citoyens** des communautés rurales.

## 2) Intégrer les citoyens au projet européen

- **Clarifier les objectifs** sociaux et économiques européens dans une Europe, mondialisée et élargie.
- **Atteindre plus de cohésion** par une meilleure prise en considération des droits fondamentaux.
- **Réduction de l'inégalité** des citoyens et des acteurs socio-économiques ruraux : offres en services d'intérêt général, qualité des infrastructures de base (dont le très haut débit).
- **Associer les citoyens** à la mise en œuvre des politiques publiques.
- **Fédérer l'engagement** des citoyens et des réseaux interterritoriaux d'échanges entre acteurs et d'innovation.
- **Reconnaître et soutenir l'engagement** des citoyens de territoires ruraux dans le développement de leur territoire.

**Organiser la vision à long terme pour les régions rurales autour de deux enjeux structurants en interaction, de cinq objectifs stratégiques et structurels ainsi que d'une stratégie fonctionnelle et financière de mise oeuvre : l'Agenda Rural Européen en cadre de référence.**

### ➤ Deux enjeux

- 1) Vers un développement agricole territorialisé : soutien aux agriculteurs pour relever les défis climatiques, sociaux, alimentaires, énergétiques
- 2) Vers un développement territorial intégré : construire l'avenir des territoires ruraux européens en s'appuyant sur des projets stratégiques de développement territorial qui mobilisent et valorisent tous les acteurs.

### ➤ Trois objectifs stratégiques

- 1) Généraliser le **développement territorial intégré** : une approche ascendante et participative pour le développement des territoires ruraux
  - Miser sur une mobilisation de la diversité des territoires et affirmer la reconnaissance des territoires ruraux en pôles de développement et d'innovation.
  - Mobiliser, en en reconnaissant la valeur ajoutée européenne, les territoires maritimes et continentaux éloignés et dépasser les handicaps démographiques, géographiques et naturels. Ce sont aussi des terres d'innovation dans des régions stratégiques pour l'Europe.

- Proposer des mesures de soutien, dans le cadre des stratégies territoriales CLLD, à l'émergence de Smart Villages en les inscrivant dans des stratégies territoriales de développement.

2) Impulser et accompagner la **territorialisation des exploitations agricoles et sylvicoles** et leur intégration aux stratégies locales

- Accompagner l'inscription et l'adaptation des exploitations agricoles et forestières aux exigences et enjeux des stratégies de développement territorial durable.
- Accompagner l'insertion des exploitations agricoles dans des groupes opérationnels PEI, des pôles de compétences, des clusters, ...
- S'affranchir de l'amalgame Rural /Agricole, qui pénalise les enjeux de développement actuels et futurs des territoires et des agricultures, en conjuguant leurs potentiels de développement dans le cadre des stratégies intégrées de développement.
- Intégrer les accords de la COP 21 dans une vision durable du développement rural, en perspective des politiques volontaristes du Green Deal, Farm to Fork et de la Stratégie Biodiversité dans une coopération entre agriculture familiale et territoires et une meilleure prise en compte du potentiel de développement des enjeux agricoles.

3) Echanger les savoir et expériences pour favoriser l'**innovation** et l'évolution des métiers

- Soutenir et accompagner le développement, dans les territoires, de la formation, de l'ingénierie ainsi que les échanges dans des mesures spécifiques de soutien :
  - aux dispositifs et référentiels de formation pour stimuler l'évolution des compétences.
  - aux enseignements (la formation par alternance ciblée).
  - au développement de l'ingénierie.
  - aux réseaux d'échange et de coopération.
  - à l'innovation.

➤ **Deux objectifs structurels**

1) Dynamiser et accompagner les **coopérations** entre **acteurs et territoires**

- Renforcer les coopérations intelligentes d'échanges interterritoriaux entre acteurs et territoires pour co-construire des solutions innovantes, fondées sur une reconnaissance mutuelle de la spécificité et de la valeur ajoutée des territoires de projets urbains, ruraux et périurbains.
- Mettre en place des réseaux transfrontaliers, à l'image du Centre de Référence de la Ruralité en Grande Région.
- Affirmer la reconnaissance des territoires ruraux en pôles de développement et d'innovation. Une reconnaissance qui mise sur des réseaux d'échange entre acteurs et territoires et qui doit s'affirmer en cadre de référence pour les « Smart Villages ».

2) Définir et mettre en œuvre des programmes opérationnels en faveur des grandes **infrastructures** de communication et de mobilité

- Garantir l'accès au très haut débit dans tous les territoires et la prise en compte des transitions numériques.
  - Inscrire les mesures de soutien à l'émergence et au développement de « Smart Villages » à l'échelle de villages ou de territoires dans le cadre des stratégies territoriales CLLD de développement.
- **Une stratégie fonctionnelle et financière: l'Agenda Rural Européen et l'Interfonds Territoires ruraux :** modalités pratiques, fonctionnelles et financières, de mise œuvre de l'Agenda Rural Européen

Pour rappel, il convient, pour l'ensemble des politiques et moyens européens, de faire respecter, **les principes** suivants :

- **Equilibre rural-urbain**, à inclure comme principe de base de l'ensemble des politiques européennes, à l'instar de l'égalité homme-femme;
- **Egalité** des droits pour tous les citoyens, qu'ils vivent dans les villes ou les territoires ruraux (cf la Charte des Droits fondamentaux);
- **Equité** des moyens et des pratiques entre tous les acteurs et territoires, en exploitant notamment les capacités d'échange et de mutualisation des compétences, de manière à compenser les spécificités inhérentes aux territoires ruraux.

#### ❖ **Un cadre stratégique de référence : l'Agenda Rural Européen**

- Inscrire les orientations de la vision à long terme, traduites dans un Agenda Rural Européen, dans toutes les politiques et programmes de l'UE. Le Rural Proofing s'en trouvera dynamisé.
- Mobiliser, de manière convergente et proactive, toutes les ressources budgétaires de l'Union Européenne pour financer les stratégies des territoires de projet dans un Interfonds en faveur d'un développement transversal des territoires ruraux.
- Favoriser le renouvellement des contractualisations pluriannuelles d'objectifs, organisés autour de l'approche du développement local mené par les acteurs locaux (CLLD), sur la base d'un projet de territoire partagé et d'un développement territorial intégré.
- Tirer le meilleur parti de l'organisation européenne multi-niveau, en favorisant des interrelations optimisées entre la Commission Européenne, les Etats membres et leurs régions.
- Assurer une cohésion territoriale équilibrée et proposer des perspectives claires de développement durable pour la diversité des territoires ruraux, capables de mobiliser les citoyens en attente d'intégration dans le projet européen.
- Financer l'ingénierie indispensable à la mise en œuvre des politiques de développement.

Ces propositions de R.E.D. visent une plus grande efficacité et une meilleure lisibilité du projet européen pour les citoyens des territoires ruraux dans leur diversité, en ce compris les territoires à handicaps naturels et géographiques et ceux impactés par la dépopulation. Tous les citoyens sont concernés, en accord avec la Charte des droits fondamentaux et l'article 174 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne en référence.